

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU 2 JUIN 2025

SÉANCE D'INSTALLATION

LÉGISLATURE 2025-2030

SÉANCE OUVERTE À 18 H 10

Présent-e-s :

Mmes Aurélie DUPERRIER, Nathalie HENRIOD (rejoint en cours de séance), Elena MANZI RODRIGUES, Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Théa OBERSON, Sarah PECK

Conseillères municipales

MM. Jean-Luc CAVALIERI, Alexandre CAVROIS, Jonathan CHRISTIN, José NODA GONZALEZ, Serge PRADERVAND, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN,

Conseillers municipaux

Conseil administratif :

Mme Christine RAMBACH, Maire

M. Michel APOTHELOZ, Conseiller administratif

M. Dominique NOVELLE, Conseiller administratif

Assiste :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale (procès-verbal)

ORDRE DU JOUR

- I. **LECTURE, PAR LE DOYEN D'ÂGE, DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 9 AVRIL 2025 VALIDANT LES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU 23 MARS 2025, PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 9 AVRIL 2025**
- II. **PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (PAR LE DOYEN D'ÂGE)**
- III. **ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**
 - PRÉSIDENTE
 - VICE-PRÉSIDENTE
 - SECRÉTAIRE
- IV. **ASSERMENTATION DU DOYEN D'ÂGE (PAR LE-LA PRÉSIDENT.E)**
- V. **NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS**
 - FIXATION DES COMMISSIONS
 - FIXATION DE L'EFFECTIF DES COMMISSIONS

– NOMINATION DES MEMBRES

M. PRADERVAND, doyen du Conseil municipal, ouvre la séance à 18h10 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal et annonce l'arrivée tardive de Mme HENRIOD.

I. LECTURE, PAR LE DOYEN D'ÂGE, DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 9 AVRIL 2025 VALIDANT LES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU 23 MARS 2025, PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 9 AVRIL 2025

M. PRADERVAND, doyen d'âge, donne lecture de

L'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025

relatif à la validation partielle des résultats de l'élection des Conseils municipaux du 23 mars 2025

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025,

déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des Communes genevoises ;

attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la Commune de Vernier ;

attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours;

attendu que le Conseil d'Etat considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif,

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres Communes;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Versoix et Veyrier

sont validés.

II. PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (PAR LE DOYEN D'ÂGE)

M. PRADERVAND, doyen d'âge, demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se lever, donne lecture du serment et demande ensuite à chaque Conseillère et Conseiller de bien vouloir – à l'appel de leur nom – répondre, par « Je le jure ou Je le promets »

« Je le jure ou je le promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ;
d'obéir à la Constitution et aux lois, et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

Membres du Conseil municipal :

Mesdames	Messieurs
DUPERRIER Aurélie <i>Je le promets</i>	CAVALIERI Jean-Luc <i>Je le promets</i>
MANZI Elena <i>Je le promets</i>	CAVROIS Alexandre <i>Je le promets</i>
MOULLET-BOUCHARDY Véronique <i>Je le promets</i>	CHRISTIN Jonathan <i>Je le promets</i>
OBERSON Thea <i>Je le promets</i>	NODA GONZALEZ José <i>Je le promets</i>
PECK Sarah <i>Je le promets</i>	RAEMY Pascal <i>Je le promets</i>
	ZBINDEN Ludovic <i>Je le promets</i>

III. ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- PRÉSIDENTE
- VICE-PRÉSIDENTE
- SECRÉTAIRE

- **Président - Présidente**

M. PRADERVAND demande qui se présente pour la Présidence du Conseil municipal :

M. Jonathan CHRISTIN se propose.

M. PRADERVAND demande qui est d'accord avec cette proposition.

12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

- **Vice-Président – Vice-Présidente**

M. PRADERVAND demande qui se présente pour la Vice-Présidence.

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY se propose.

M. PRADERVAND demande qui est d'accord avec cette proposition.

12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

- **Secrétaire**

M. PRADERVAND demande qui se présente pour le poste de Secrétaire.

M. Alexandre CAVROIS se propose.

M. PRADERVAND demande qui est d'accord avec cette proposition.

12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le bureau du Conseil municipal, pour la période du 01.06.2025 au 31.05.2026 :

Président : M. Jonathan CHRISTIN
Vice-Présidente : Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY
Secrétaire : M. Alexandre CAVROIS

M. PRADERVAND donne ensuite la parole au Président du Conseil municipal.

18h19 Mme HENRIOD rejoint la séance

IV. ASSERMENTATION DU DOYEN D'ÂGE (PAR LE PRÉSIDENT)

Le Président, M. CHRISTIN, procède à l'assermentation du doyen d'âge et de Mme HENRIOD, arrivée tardivement. Il lit le serment.

L'Assemblée se lève.

« Je le jure ou je le promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ;

d'obéir à la Constitution et aux lois, et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

M. PRADERVAND : *je le jure.*

Mme HENRIOD : *je le jure.*

Avant de continuer l'ordre du jour, **le Président** souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette première séance du Conseil municipal, ainsi que dans le public Mmes Irène MAIO, Jennifer DELAFONTAINE et M. Philippe DUPERRIER et remercie pour la prestation de serment.

V. NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS

- **FIXATION DES COMMISSIONS**
- **FIXATION DE L'EFFECTIF DES COMMISSIONS**
- **NOMINATION DES MEMBRES**

– **Fixation des commissions**

Sur proposition du Conseil administratif, **le Président** informe que les commissions suivantes sont prévues pour la législature 2025 - 2030 :

- Finances
- Routes, déchets, espaces verts
- Sociale et jeunesse
- Culture, loisirs et mobilité
- Sports, sécurité
- Bâtiments

Le Président met au vote la fixation des commissions

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

– **Fixation de l'effectif des commissions**

Le Président informe que les commissions seront composées de 5 membres, soit 3 élus de l'Entente et 2 élus d'Aire-la-Ville Ensemble.

Le Président met au vote la fixation de l'effectif des commissions

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

– **Nomination des membres des commissions**

FINANCES

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mme MANZI et MM. CAVALIERI, NODA GONZALEZ, RAEMY et ZBINDEN.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission finances :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission finances.

M. José NODA GONZALEZ : 6 voix pour

M. Ludovic ZBINDEN : 6 voix pour

Le Président vote pour M. NODA GONZALEZ qui est donc nommé, par 7 voix pour Président de la commission finances.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Dominique NOVELLE	M. José NODA GONZALEZ	<u>Entente</u> Jean-Luc CAVALIERI Elena MANZI RODRIGUES José NODA GONZALEZ
		<u>ALV Ensemble</u> Pascal RAEMY Ludovic ZBINDEN

ROUTES, DECHETS, ESPACES VERTS

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mme MANZI et MM. CAVROIS, NODA GONZALEZ, PRADERVAND et RAEMY.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission route, déchets, espaces verts :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission route, déchets, espaces verts :

Mme Elena MANZI RODRIGUES : 6 voix pour
M. Pascal RAEMY : 6 voix pour

Le Président vote pour Mme MANZI RODRIGUES qui est donc nommée, par 7 voix pour Présidente de la commission route, déchets, espaces verts.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Dominique NOVELLE	Elena MANZI RODRIGUES	<u>Entente</u> Alexandre CAVROIS Elena MANZI RODRIGUES José NODA GONZALEZ
		<u>ALV Ensemble</u> Serge PRADERVAND Pascal RAEMY

SOCIALE ET JEUNESSE

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mmes DUPERRIER, PECK et MM. CAVROIS, CHRISTIN, ZBINDEN.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission sociale et jeunesse :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission sociale et jeunesse :

Mme Aurélie DUPERRIER : 6 voix pour

M. Jonathan CHRISTIN : 6 voix pour

Le Président vote pour M. CHRISTIN qui est donc nommé, par 7 voix pour Président de la commission sociale et jeunesse.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Christine RAMBACH	Jonathan CHRISTIN	<u>Entente</u> Alexandre CAVROIS Jonathan CHRISTIN Sarah PECK
		<u>ALV Ensemble</u> Aurélie DUPERRIER Ludovic ZBINDEN

CULTURE, LOISIRS ET MOBILITÉ

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mmes HENRIOD, MOULLET-BOUCHARDY, PECK et MM. CAVALIERI, CHRISTIN.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission culture, loisirs et mobilité :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission culture, loisirs et mobilité :

Mme Nathalie HENRIOD

Le Président met au vote la nomination de Mme HENRIOD, qui est donc nommée, par 12 voix pour Présidente de la commission culture, loisirs et mobilité.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Christine RAMBACH	Nathalie HENRIOD	<u>Entente</u> Jean-Luc CAVALIERI Jonathan CHRISTIN Sarah PECK
		<u>ALV Ensemble</u> Nathalie HENRIOD Véronique MOULLET-BOUCHARDY

SPORTS, SÉCURITÉ

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mmes HENRIOD, OBERSON, PECK et MM. NODA GONZALEZ, PRADERVAND.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission sports, sécurité :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission sports, sécurité :

M. Serge PRADERVAND

Le Président met au vote la nomination de M. PRADERVAND, qui est donc nommé, par 12 voix pour Président de la commission sports, sécurité.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Michel APOTHELOZ	Serge PRADERVAND	<u>Entente</u> José NODA GONZALEZ Théa OBERSON Sarah PECK
		<u>ALV Ensemble</u> Nathalie HENRIOD Serge PRADERVAND

BATIMENTS

Le Président demande qui se propose pour l'Entente et qui se propose pour ALV Ensemble.

Mmes DUPERRIER, MOULLET-BOUCHARDY, OBERSON et MM. CAVALIERI, CHRISTIN.

Le Président met au vote la nomination des membres de la commission bâtiments :

12 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le Président demande qui se propose à la Présidence de la commission bâtiments :

Mme Théa OBERSON : 6 voix pour

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY : 6 voix pour

Le Président vote pour Mme OBERSON qui est donc nommée, par 7 voix pour Présidente de la commission bâtiments.

Conseil administratif	Présidence	Membres
Michel APOTHELOZ	Théa OBERSON	<u>Entente</u> Jean-Luc CAVALIERI Jonathan CHRISTIN Théa OBERSON
		<u>ALV Ensemble</u> Aurélie DUPERRIER Véronique MOULLET-BOUCHARDY

Sans commentaire, **le Président** passe la parole à **Mme RAMBACH**, Maire.

*Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
Messieurs les Conseillers administratifs, chers collègues,*

Avant de clore cette première séance du Conseil municipal de la nouvelle législature 2025-2030, j'aimerais prendre la parole un bref instant pour vous adresser quelques mots et pour vous préciser quelques éléments d'importance à propos de l'Exécutif.

L'Exécutif, conformément à la nouvelle loi constitutionnelle genevoise, sera dorénavant nommé Conseil administratif. Il n'y aura plus un Maire et deux Adjoint-e-s : la fonction de Maire sera partagée entre ses trois membres, selon un tournoi annuel.

Pour cette première année, j'occuperai cette fonction.

Je tiens à remercier vivement les électrices et les électeurs, pour la confiance qui m'a été accordée. Je mesure la responsabilité intrinsèquement liée et je me réjouis de poursuivre mon engagement pour notre Commune.

Je remercie aussi mes collègues et particulièrement Dominique NOVELLE, de ce passage de relais... annuel... bien sûr ! Nous participerons ensemble à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation institutionnelle ce qui permettra de renforcer notre travail commun débuté il y a 10 ans.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre mission pour les habitantes et habitants d'Aire-la-Ville, toutes générations confondues.

Nous travaillerons collégalement pour assurer la gouvernance de notre Commune. Si nous nous sommes réparti les responsabilités dans nos différents dicastères, il nous est apparu évident que certains dossiers seront partagés voire poursuivis par certains d'entre nous dans une logique de continuité administrative. Cela permettra également de respecter le travail effectué ces derniers mois, voire années, par l'un ou l'autre d'entre nous. Il en sera ainsi, par exemple, pour la rénovation de la toiture de la salle Duvillard ou l'organisation de la sortie des aînés de septembre prochain.

C'est dans un esprit de dialogue, de respect, de bienveillance et de sérénité que toutes les personnes élues, tant au Conseil municipal qu'au Conseil administratif, devront unir collectivement leurs forces et leur engagement. C'est ainsi, avec responsabilité et dans un cadre propice au consensus, que nous pourrons garantir la réalisation de projets communaux et la poursuite de la délivrance de prestations de qualité pour toute la population aérienne.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes candidates aux élections de ce printemps, réélues, élues ou non-élues, qui par leur motivation et leur engagement ont permis des échanges riches, autour de projets et de valeurs pour notre commune, nourrissant ainsi le débat démocratique. Félicitations à toutes et à tous !

Commission des routes

M. NOVELLE annonce une séance aux membres de la commission routes, déchets, espaces verts le 24 juin 2025 à 19h00, avant la séance du Conseil municipal.

Sans autre commentaire, **le Président** lève la séance à 18h40.